

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU CONSEIL DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 17 AVRIL 2019**

2019-04-17-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 17 avril 2019 à 19 h 30, à la salle municipale de Saint-Guy située au 54, rue Principale, sont présents :

M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
Mme Gina Charest	mairesse suppléante de Trois-Pistoles
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon

Est absent :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
-------------------	---

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2019-04-17-2

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 2.1 Présentation des travailleurs de rue
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 C. A. du mercredi 6 mars 2019
  - 3.2 Séance régulière du mercredi 20 mars 2019
  - 3.3 C. A. du mercredi 3 avril 2019
4. Administration générale
  - 4.1 Comptes du mois de mars 2019
  - 4.2 Résolution d'affectation du surplus libre
  - 4.3 Déclaration des intérêts pécuniaires du préfet
  - 4.4 Acceptation de projets au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)
  - 4.5 Adoption du budget du projet d'immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité
  - 4.6 Nomination d'un représentant de la MRC au conseil d'administration de la SADC des Basques
5. Développement économique
  - 5.1 Nomination des administrateurs du CLD des Basques
6. Sécurité civile
  - 6.1 Adoption du tableau de réalisation des actions du plan de mise en œuvre de l'an 7 – Schéma de couverture de risques
7. Aménagement, urbanisme et cours d'eau
  - 7.1 Avis de motion – modification du RCI no 135 visant à contrer le déboisement abusif
  - 7.2 Résolution plans régionaux des milieux humides et hydriques
8. Matières résiduelles
  - 8.1 Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020
9. Correspondances
  - 9.1 Demande d'appui au mouvement contre le registre des armes à feu
  - 9.2 Dépôt de documents de la MRC de Témiscouata et de Rimouski
10. Divers
  - 10.1 Tour Telus
  - 10.2 Visite du premier ministre
  - 10.3 Résolution 511

- 10.4 Enfouissement
- 10.5 Reboisement des terres agricoles
- 11. Prochain C. A., le mercredi 8 mai 2019 à 19 h à la MRC et prochain Conseil, le mercredi 22 mai 2019 à 19 h 30 à Saint-Simon
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2019-04-17-2.1

**2.1 Présentation des travailleurs de rue**

Les travailleurs de rue de la MRC des Basques, Mme Vicky Bélanger et M. Louis St-Laurent, présentent les statistiques globales des interventions pour la période de 2018-2019 et répondent aux questions des maires. Il est proposé que de la promotion soit plus présente dans les municipalités afin de faire connaître les services offerts par les travailleurs de rue.

2019-04-17-3

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2019-04-17-3.1

**3.1 C. A. du mercredi 6 mars 2019**

Sur une proposition de M. Roger Martin,

Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Comité administratif de la MRC des Basques du 6 mars 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-04-17-3.2

**3.2 Séance régulière du mercredi 20 mars 2019**

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,

Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 20 mars 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-04-17-3.3

**3.3 C. A. du mercredi 3 avril 2019**

Sur une proposition de M. Michel Colpron,

Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Comité administratif de la MRC des Basques du 3 avril 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-04-17-4

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2019-04-17-4.1

**4.1 Comptes du mois de mars 2019**

Sur une proposition de M. Maxime Dupont, il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques accepte les chèques de la MRC du mois de mars 2019, soit les numéros 126694 à 12712, 12723 et 12731 à 12739 au montant de 194 799,31 \$, plus les prélèvements, soit les numéros 100308 à 100313 et 100318 à 100329 au montant de 34 510,77 \$, plus les assurances collectives au montant de 4 220,47 \$, plus les dépôts-salaires de mars 2019 au montant de 43 086,68 \$ plus les cotisations au RREMQ au montant de 15 009,65 \$, plus les dépôts directs soit les numéros 500607 et 500630 à 500633 au montant de 109 933,01\$, plus les chèques du Pacte rural, soit les numéros 4472 et 4477 au montant de 1 224,20 \$ plus le chèque du Parc industriel, soit le numéro 5016 au montant de 332 530,27 \$.

Il est également unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques adopte les factures compressibles de la MRC des Basques du mois de mars 2019 au montant de 71 551, \$, celles des TPI au montant de 124,00 \$, celles du TNO au montant de 891,85 \$, celles du Pacte rural au montant de 4 912,32 \$ et celles du Parc industriel au montant de 1 121,01 \$.

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 816

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Dans le détail des revenus de la MRC pour le mois de mars, on se questionne sur le montant de 20 975,00 \$ concernant l'implantation du changement de la Loi au niveau du cannabis de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le préfet et le directeur général soulignent que des consultations sont en marche avec la Sûreté du Québec et la Maison des Jeunes de Trois-Pistoles pour proposer des activités de communications. Il en sera question à la prochaine séance du Comité administratif du 8 mai et au Comité de Sécurité publique.

2019-04-17-4.2

#### **4.2 Résolution d'affectation du surplus libre**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC prévoit un surplus libre au 31 décembre 2018;

Par conséquent,  
Sur une proposition de Mme Gina Charest,  
Il est unanimement résolu :

D'autoriser l'affectation des surplus libres suivants :

- 4 778 \$ Inforoute (pour utilisation ultérieure).

D'autoriser les affectations des surplus libres aux postes budgétaires 2019 :

- 10 000 \$ au poste budgétaire 03 03400 000 pour équilibrer les revenus et dépenses du département Cours d'eau;
- 7 349 \$ au poste budgétaire 03 03400 000 pour équilibrer les revenus et dépenses du département d'Évaluation;
- 5 813 \$ au poste budgétaire 03 03400 000 pour équilibrer les revenus et dépenses du département de Sécurité publique;
- 3 000 \$ au poste budgétaire 03 03400 000 pour équilibrer les revenus et dépenses du département de Matières résiduelles.

D'autoriser l'affectation du surplus libre dont une partie est inscrite au budget 2019 :

- 49 298 \$ Route verte dont 17 543 \$ au poste budgétaire 03 03400 000 pour équilibrer les revenus et dépenses du département Route verte.

D'autoriser les fonds réservés suivants :

- 10 000 \$ (Usine de traitement d'eaux usées);
- 301 876 \$ (Fonds de développement – Éolien).

ADOPTÉE

2019-04-17-4.3

#### **4.3 Déclaration des intérêts pécuniaires du préfet**

Dépôt du formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires du préfet, tel que requis par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

2019-04-17-4.4

#### **4.4 Acceptation de projets au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)**

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte les projets analysés à la rencontre du comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants tenus le 1<sup>er</sup> avril 2019.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Le projet du Parc de la Grève Morency ne figurant pas au compte-rendu du comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants et faisant l'objet d'une subvention de 5 000 \$ sera adopté lors d'une prochaine rencontre.

2019-04-17-4.5

**4.5 Adoption du budget du projet d'immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le budget du projet d'immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité, notamment la contribution de la MRC des Basques pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 aux montants respectifs de 49 117,24 \$, 58 860,49 \$, 61 214,91 \$, et ce, conditionnellement à l'obtention de la subvention du FARR au montant de 25 000 \$ par année pour trois ans.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 817

ADOPTÉE

2019-04-17-4.6

**4.6 Nomination d'un représentant de la MRC au conseil d'administration de la SADC des Basques**

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat d'administrateur au conseil d'administration de la SADC des Basques devient échu en 2019, ce siège étant dévolu à un maire ou au préfet du territoire desservi par la SADC;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme le préfet, M. Bertin Denis, en tant qu'administrateur délégué par la MRC au conseil d'administration de la SADC des Basques, et ce, pour une période de deux ans.

ADOPTÉE

2019-04-17-5

**5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2019-04-17-5.1

**5.1 Nomination des administrateurs du CLD des Basques**

Sur une proposition de M. Roger Martin,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques nomme les personnes suivantes afin de siéger au conseil d'administration du CLD des Basques :

- Poste 1 – Municipal : M. Bertin Denis (nommé d'office)
- Poste 2 – Municipal : M. Jean-Pierre Rioux
- Poste 3 – Municipal : M. Alain Bélanger
- Poste 4 – Affaires : M. Réjean Côté
- Poste 5 – Affaires : M. Paul Beaulieu
- Poste 6 – Affaires : M. Jean-Louis Gagnon
- Poste 7 – Institutionnel (éducation, santé) : M. Bernard D'Amours
- Poste 9 – Autre : M. Martin Gendreau

Le poste 8 représentant le milieu communautaire est vacant, mais des efforts seront déployés pour recruter une personne afin de combler ce poste.

ADOPTÉE

2019-04-17-6

**6. SÉCURITÉ CIVILE**

2019-04-17-6.1

**6.1 Adoption du tableau de réalisation des actions du plan de mise en œuvre de l'an 7 – Schéma de couverture de risques**

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport d'activités de l'an 7 en lien avec le schéma de couverture de risques a été adopté lors de la séance du Conseil de la MRC des Basques le 20 mars dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** le tableau récapitulatif en annexe du rapport d'activités de l'an 7 comportait des erreurs ou omissions et qu'il a dû être révisé;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Michel Colpron,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le tableau de réalisation des actions du plan de mise en œuvre révisé faisant partie intégrante du rapport d'activités de l'an 7 en lien avec le Schéma de couverture de risques.

ADOPTÉE

2019-04-17-7

**7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET COURS D'EAU**

2019-04-17-7.1

**7.1 Avis de motion - modification du RCI no 135 visant à contrer le déboisement abusif**

Avis de motion est donné par M. Maxime Dupont que lors d'une séance subséquente du Conseil de la MRC des Basques sera présenté pour adoption un projet de règlement régissant l'abattage d'arbres afin d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée.

2019-04-17-7.2

**7.2 Résolution plans régionaux des milieux humides et hydriques**

**CONSIDÉRANT QUE** toute MRC à l'obligation, en vertu de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, de transmettre au ministre pour des fins d'approbation un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) au plus tard le 16 juin 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 83 000 \$ par MRC pour assurer notamment le paiement des salaires et l'acquisition de données cartographiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la confection du plan régional des milieux humides et hydriques nécessite une expertise approfondie pour l'inventaire et la caractérisation de ces milieux et la détermination des interventions proposées pour en assurer la conservation et la restauration et pour la création de nouveaux milieux humides et hydriques;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Canards Illimités Canada a déposé le 15 mars 2019 une offre de partenariat régional aux 8 MRC du BSL pour l'acquisition d'une cartographie détaillée des milieux humides qui servira de base à la rédaction du PRMHH;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant estimé demandé pour la MRC des Basques est d'environ 20 000 \$ pour la cartographie de la zone prioritaire 1 couvrant sommairement les périmètres urbains, la zone agricole, l'affectation récréative;

**CONSIDÉRANT QUE** Canards Illimités Canada prévoit livrer ces cartes à la MRC des Basques pour janvier 2022;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'obtenir ces cartes en 2020, et ce, en même temps que les MRC de l'Est (Matapédia, Matanie, Mitis, Rimouski-Neigette), afin d'avoir un minimum de temps pour intégrer ces résultats à la rédaction du PRMHH;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte l'offre de Canards Illimités Canada pour la réalisation d'une cartographie et d'une caractérisation des milieux humides sur la zone prioritaire 1 identifiée dans l'offre de service, et ce, conditionnellement à ce que les livrables soient reçus en 2020.

ADOPTÉE

- 2019-04-17-8
- 2019-04-17-8.1
- 8. MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 8.1 Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020**
- Sur une proposition de M. Mario St-Louis,  
Il est unanimement résolu :
- Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour l'année 2019, selon l'exigence fixée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).
- ADOPTÉE
- 2019-04-17-9
- 2019-04-17-9.1
- 9. CORRESPONDANCES**
- 9.1 Demande d'appui au mouvement contre le registre des armes à feu**
- La Ville de Causapsal ainsi que l'Association Chasse et Pêche des Basques ont toutes deux fait parvenir à la MRC une résolution relative au registre des armes à feu qu'elles ont adoptée.
- Après discussion,  
Sur une proposition de M. Michel Colpron,  
Il est unanimement résolu :
- Que le Conseil de la MRC des Basques accepte de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité administratif afin d'en discuter plus en profondeur et de prendre une décision éclairée à ce sujet.
- ADOPTÉE
- 2019-04-17-9.2
- 9.2 Dépôt de documents de la MRC de Témiscouata et de Rimouski**
- Dépôt pour consultation.
- 2019-04-17-10
- 2019-04-17-10.1
- 10. DIVERS**
- 10.1 Tour Telus**
- Le dossier de la tour Telus à Saint-Mathieu-de-Rioux a connu un revirement dernièrement. Telus demande une résolution de la MRC des Basques afin de confirmer que la consultation publique est toujours valide. Le préfet a demandé à Telus de faire parvenir une lettre affirmant son intention de mettre de l'avant ce projet. Ce sujet est reporté à la prochaine séance du Comité administratif de mai.
- 2019-04-17-10.2
- 10.2 Visite du premier ministre**
- Le premier ministre François Legault sera de passage à Rivière-du-Loup le 23 avril prochain en après-midi et en soirée. Tous les maires du comté sont invités à aller le rencontrer. Une période de questions est exclusivement allouée aux préfets des trois MRC qui chacun auront droit de poser deux questions. Celles du préfet de la MRC des Basques porteront sur le Parc Inter-Nations ainsi que sur les traverses intermédiaires de la Société des traversiers du Québec.
- 2019-04-17-10.3
- 10.3 Résolution 511**
- Une rencontre a eu lieu avec des représentants du ministère des Transports du Québec et les maires ont souligné l'absence des routes 293 et 296 à l'état du réseau routier de Québec 511. Le MTQ doit effectuer des améliorations à son site Internet afin d'upgrader le tout. Il propose au Conseil de la MRC des Basques d'adopter une résolution demandant d'inclure les routes 293, 295 et 296 à l'état du réseau routier 511 et de la transmettre au ministère pour remédier à la situation.

2019-04-17-10.4

**10.4 Enfouissement**

M. Maxime Dupont demande comment est fait le calcul de l'enfouissement selon le site de Rivière-du-Loup, car au niveau de la municipalité de Saint-Guy, le montant qui est chargé est beaucoup moindre de ce qui est enfoui. Une vérification sera effectuée concernant la facturation de l'enfouissement à Rivière-du-Loup.

2019-04-17-10.5

**10.5 Reboisement des terres agricoles**

M. Alain Bélanger demande s'il y a une réglementation au niveau du reboisement sur les terres agricoles. M. Bertin Denis mentionne que dans les zones agricoles dynamiques, cette pratique est interdite. Toutefois, elle est permise en zone agroforestière seulement si les terres ne sont pas favorables à l'agriculture.

2019-04-17-11

**11. PROCHAIN C. A., LE MERCREDI 8 MAI 2019 À 19 H À LA MRC ET PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 22 MAI 2019 À 19 H 30 À SAINT-SIMON**

La prochaine séance du C. A. aura lieu le mercredi 8 mai 2019 à 19 h à la MRC des Basques et la prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 22 mai 2019 à 19 h 30 à Saint-Simon.

2019-04-17-12

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est allouée au public. Les sujets abordés portent sur le projet du Parc à la Grève Morency présenté au Fonds de soutien aux projets structurants.

2019-04-17-13

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mario St-Louis de lever la séance à 20 h 55.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
BERTIN DENIS,  
PRÉFET

\_\_\_\_\_  
CLAUDE DAHL,  
DG /SEC.-TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.